

Pour tout renseignement concernant le programme de kodesh :  
[avigaildanan@yabne.org](mailto:avigaildanan@yabne.org) ou [mickaalgabbai@yabne.org](mailto:mickaalgabbai@yabne.org)

## PROGRAMME DE KODECH - ENTREE EN CLASSE DE 6<sup>EME</sup>

POUR LES ELEVES VENANT D'UNE ECOLE JUIVE :

*Une maîtrise parfaite de la lecture et de l'écriture hébraïque est exigée.*

### ÉPREUVE ECRITE :

**חומ"ש** : **בְּרֵאשִׁית** - Genèse (Les élèves sont interrogés sur l'une des *parachiot פְּרָשִׁיּוֹת* suivantes) :

- פְּרָשָׁה וַיְרָא : Chapitre 18, versets 1 à 33
- פְּרָשָׁה וַיִּצָא : Chapitre 28, versets 11 à 22
- פְּרָשָׁה וַיִּגַּשׁ : Chapitre 45, versets 1 à 28

Connaitre pour les chapitres cités ci-dessus :

Traduction des termes, situation, contexte, sens général, contenu du passage.

### **רש"י** : Rachi

- Connaitre l'alphabet de רש"י.
- Traduction d'expressions simples (Voir annexe)

### **דינים** : Lois

Connaissances essentielles sur :

- Les fêtes juives (**הַגִּיבִים**) : dates, significations, durée
- Le Chabbat (**שַׁבָּת**) : les prières, les pratiques, les interdits
- Lois du quotidienne matins (réveil, bénédictions, Tefila, Tsitsit ...)

(Voir annexe)

### **Histoire juive** :

Connaitre l'histoire juive de la création du monde jusqu'à la mort de Moshé. (Personnages, lieux, évènements et contexte)

*Ma bible illustrée – Tome 1 Grand Rabbin Max Warschawski - Ed. Keren Hassefer Vehalimoud*

### **עברית** - Hébreu

Expressions et mots simples de la vie courante. (Voir annexe)

### **Important**

La préparation à l'examen doit commencer dès le dépôt du dossier et non au moment de son admission administrative qui peut s'opérer tardivement. La réussite à cet examen de Kodesh conditionnera l'admission définitive. (Cet examen, basé sur le programme ci-dessus, aura lieu dans la deuxième quinzaine de juin, **aucun aménagement quant à la présence de l'élève n'est possible pour quelque raison que ce soit**). L'absence de l'élève le jour de l'examen annulera automatiquement son inscription. Aucun résultat ne sera communiqué hormis la réussite ou l'échec. Enfin, en cas d'échec, aucun rattrapage ne sera possible et l'inscription sera définitivement annulée. Cette annulation d'inscription ne pourra être l'objet d'aucune contestation auprès de l'établissement ni auprès de tout tribunal (public, rabbinique ...).

Pour tout renseignement concernant le programme de kodesh :  
[avigaildanan@yabne.org](mailto:avigaildanan@yabne.org) ou [mickaalgabbai@yabne.org](mailto:mickaalgabbai@yabne.org)

## PROGRAMME DE KODECH - ENTREE EN CLASSE DE 6<sup>EME</sup>

POUR LES ELEVES VENANT D'UNE ECOLE PUBLIQUE :

### ÉPREUVE ECRITE :

*L'accent sera mis sur une parfaite connaissance de la lecture et de l'écriture hébraïque*

- Transcription en cursive
- Relecture d'un passage écrit en cursive
- Valeur numérique des lettres : (1=א, 2=ב ... 10=י, ..., 100=ק, ...)

### **דינים : Lois**

Connaissances essentielles sur :

- Les fêtes juives (חגים) : dates, significations, durée
- Le Chabbat (שבת) : les prières, les pratiques, les interdits
- Le calendrier juif
- Lois du quotidien matins (réveil, bénédictions, Tefila, Tsitsit ...)

(Voir annexe)

### **Histoire juive :**

Connaitre l'histoire juive de la création du monde jusqu'à la mort de Moshé. (Personnages, lieux, événements et contexte)

*Ma bible illustrée – Tome 1 Grand Rabbin Max Warszawski - Ed. Keren Hassefer Vehalimoud*

### **עברית - Hébreu**

Bien que débutant, les élèves doivent avoir acquis la lecture et l'écriture.

### **Important**

La préparation à l'examen doit commencer dès le dépôt du dossier et non au moment de son admission administrative qui peut s'opérer tardivement. La réussite à cet examen de Kodesh conditionnera l'admission définitive. (Cet examen, basé sur le programme ci-dessus, aura lieu dans la deuxième quinzaine de juin, aucun aménagement quant à la présence de l'élève n'est possible pour quelque raison que ce soit). L'absence de l'élève le jour de l'examen annulera automatiquement son inscription. Aucun résultat ne sera communiqué hormis la réussite ou l'échec. Enfin, en cas d'échec, aucun rattrapage ne sera possible et l'inscription sera définitivement annulée. Cette annulation d'inscription ne pourra être l'objet d'aucune contestation auprès de l'établissement ni auprès de tout tribunal (public, rabbinique ...).

**EXPRESSIONS DE RACHI COURANTES**

(non exhaustive)

Comme sa traduction (Rachi utilise la traduction en araméen pour son explication)	כְּתַרְגוּמוֹ - כְּתַרְגוּמוֹ
Parabole (Rachi donne une parabole pour expliquer son commentaire)	מִשְׁל - מִשְׁל
Si tu dis (Rachi utilise un raisonnement, introduit par ces mots)	אִם תֹּאמַר - אִם תֹּאמַר
Comme s'est rapporté dans le ...	כְּדֵאִיתָא - כְּדֵאִיתָא
Un langage de ... (Rachi utilise ce mot pour expliquer un mot difficile dans le verset)	לְשׁוֹן - לְשׁוֹן
Le verset	הַפְּתוּב - הַפְּתוּב
Autre explication (Introduit une autre explication que celle qui vient de donner)	דְּבַר אַחֵר - דְּבַר אַחֵר
Comme il est dit (Rachi cite un verset)	שְׁנַאֲמַר - שְׁנַאֲמַר
La Torah enseigne (Rachi cite un verset pour conclure son enseignement)	תְּלַמֵּיד לּוֹמַר - תְּלַמֵּיד לּוֹמַר
Comme par exemple.	כְּגוֹן - כְּגוֹן

## Lois - דינים

### Notions importantes à savoir :

#### Lois des fêtes

- ⇒ **Les lois de Yom Tov** : En ces jours de joie, tous les « travaux » interdits le shabbat, le seront aussi. A l'exception des travaux liés à la préparation des repas (il faut allumer un feu à partir d'un feu déjà existant) et de porter des objets nécessaires pour les repas en dehors d'un domaine privé.
- ⇒ **Les lois de 'Hol hamoed** : Durant ces jours, nous veillerons à respecter l'esprit de la fête (repas et habits festifs, multiplier des moments de joie). Certaines actions qui ne sont pas en accord avec la fête seront interdites.
- ⇒ **Les lois spécifiques à Kippour** : Cette fête très particulière du fait du jeûne, comporte aussi des interdits spécifiques (ne pas se parfumer, ne pas se laver les mains, ne pas porter des chaussures en cuir). Il y a également cinq prières durant cette journée. C'est la prière de Néïla, qui est le dernier office de Yom Kippour ; on demande à Hashem de « sceller » notre inscription dans le Livre de la Vie.
- ⇒ **Les fêtes de Chaloch Régalim et leurs significations :**
1. **Pessah** célèbre l'un des événements fondateurs de l'histoire juive, celui sans lequel le peuple n'existerait pas : la sortie d'Egypte le 14 Nissan 2448. C'est l'anniversaire de la naissance de notre peuple. C'est la première des trois fêtes de pèlerinage.
  2. **Shavouot** est la deuxième des trois fêtes de pèlerinage, en l'an 2448, le peuple juif accepte la Torah au pied du mont Sinaï. Cette fête tombe exactement 50 jours après Pessah.
  3. **Souccoth** est la dernière des trois fêtes de pèlerinage, elle débute le 15 Tichri, durant cette fête, c'est la joie qui est à l'honneur. A l'époque du Beth Hamikdache, c'était l'occasion pour tout le peuple de faire des fêtes exceptionnelles pour les libations d'eau sur le מִזְבֵּחַ.
- ⇒ **Les Mitsvoth de la journée de Pourim :**
1. **La lecture de la Méguila** se lit deux fois – une fois à l'issue du jeûne d'Esther 13 adar, à la nuit tombée ; la seconde, dans la journée du 14 adar
  2. **Michloah Manoth** : un cadeau d'au moins 2 aliments, prêts à être consommés doit être offert à un ami.
  3. **Matanoth Laévionim** : Un cadeau à au moins deux pauvres, afin qu'ils puissent acheter le nécessaire pour le Michté.
  4. **Le Michté** : Avant la fin de la journée, la famille prendra un repas festif appelé Michté au cours duquel on parlera de l'histoire de Pourim et on boira un peu plus de vin que d'habitude.

## Lois du matin

- Le matin, dès le réveil, et avant même de sortir du lit, on dit :

מודה אני לפניך, מלך חי וקים, שהחזרת בי נשמתו בהמלה רבה אמונתך.

- Après s'être levé, on se lave les mains en versant de l'eau avec un récipient, alternativement sur la main droite, puis sur la main gauche trois fois.
- L'eau doit atteindre à chaque fois la totalité de la main jusqu'au poignet.
- Sa toilette terminée, on récitera la bénédiction :

ברוך אתה ה' אלקינו מלך העולם, אשר קדשנו במצותיו, וצונו על נטילת ידיים.

- Le Talit Katan est un vêtement rectangulaire aux quatre coins duquel on attache les tsitsit.

On le porte toute la journée sous ses vêtements.

- On le fera porter, dès l'âge de trois ans, aux garçons, à condition qu'ils soient propres, afin de les habituer dès leur plus jeune âge à l'observance des mitsvoth.
- Avant de vêtir le Talit Katan, on récite la bénédiction :

ברוך אתה ה' אלקינו מלך העולם, אשר קדשנו במצותיו, וצונו על מצות ציצית.

## Lois du Shabbat

- Le vendredi après-midi, au coucher du soleil, on accueille le shabbat en allumant les bougies.
- On utilisera des bougies suffisamment grandes pour qu'elles puissent rester allumées au moins une demi-heure après la tombée de la nuit.
- Cette mitsva est principalement réservée à la maîtresse de la maison, mais y sont également soumises les personnes qui habitent seules, loin de leur famille.
- On a l'habitude d'allumer au moins deux bougies.
- Lors de l'allumage est la braha suivante doit être récitée :

ברוך אתה ה' אלקינו מלך העולם אשר קדשנו במצותיו וצונו להדליק נר של שבת

- Après l'allumage des bougies, tout travail est interdit.
- Après l'office du vendredi-soir, le chef de famille récitera le kidouch sur une coupe de vin ou jus de raisin.
- Le kidouch doit être récité debout, à l'endroit où le repas sera consommé.
- Le kidouch terminé, on fera Nétilat Yadaïm et Motsi sur les 2 haloth.
- Durant shabbat, on est tenu de prendre un minimum de trois repas.
- Le shabbat et les jours de fête doivent être essentiellement consacrés à l'étude de la Torah.
- Il y a 4 prières durant le shabbat : Arvith- Chaharith- Moussaf (prière supplémentaire) et Minha.
- Si, avec le kidouch, nous accueillons la sainteté du shabbat, c'est avec la Avdala, que nous nous séparons d'elle.
- Les femmes, au même titre que les hommes doivent entendre la Avdala.
- Pendant la Avdala, nous récitons 4 bénédictions :
  - Sur du vin ou du jus de raisin
  - Sur une espèce végétale qui a une bonne odeur
  - Sur une bougie avec plusieurs mèches allumées
  - Sur la différence entre le shabbat et les jours de la semaine.

## Les travaux interdits du shabbat

Hashem se reposa après avoir créé le monde les 6 jours précédents. De même, nous devons nous aussi nous reposer de tout travail.

Un travail n'implique pas obligatoirement une fatigue physique, dès lors que l'on œuvre à préparer ou à créer quelque chose à travers une action, cela peut-être un travail.

Il y a 39 travaux généraux interdits le shabbat. Existe aussi des dérivés, ce sont des actions qui ont le même principe.

### *Voici quelques exemples de travaux interdits :*

- Il est interdit de cuire un aliment pendant shabbat.
- On ne peut pas allumer un feu, par exemple allumer du bois, allumer le gaz ou l'électricité, le principe étant de ne pas créer une étincelle de feu.
- On ne peut pas déplacer un objet d'un domaine privé à un domaine public. De même, on ne pourra pas ramasser un objet dans la rue et le ramener chez soi à la maison.
- On ne peut pas écrire pendant shabbat, dessiner ou colorier. De même, on ne peut pas effacer ou déchirer un papier sur lequel se trouvent un dessin ou des lettres écrites.
- On ne déplace pas des objets comme un stylo, un téléphone portable même chez soi pendant shabbat.

# Bonne préparation

Liste (non exhaustive) des mots élémentaires en hébreu

Pierre	אבן	20	עשרים	Faire	לעשות
Eau	מים	30	שלשים	Voir	לראות
Montagne	הר	40	ארבעים	Parler	לדבר
Vallée	עמק	50	חמשים	Marcher	ללכת
Mer	ים	100	מאה	Ouvrir	לפתח
Porte	דלת	1000	אלף	Venir	לבא
Fenêtre	חלון	Vache	פרה	Écrire	לכתב
Table	שולחן	Agneau	קבש	Travailler	לעבד
Chaise	כסא	Bélier	איל	Boire	לשתת
Maison	בית	Chien	כלב	Manger	לאכל
Livre	ספר	Oiseau	צפור	Bénir	לקרד
Vin	יין	Petit bétail	צאן	Prier	להתפלל
Pomme	תפוח	Gros bétail	בקר	Lire	לקרא
Raisin	גפן	Matin	בוקר	Raconter	לספר
Fruit	פרי	Nuit	לילה	Habiter	לגור
Arbre	עץ	Soleil	שמש	Créer	לברא
Couleur	צבע	Etoile	כוכב	Demander	לשאול
Bleu	כחול	Lune	ירח	Donner	לתת
Blanc	לבן	Terre/Pays	ארץ	Penser	לקשוב
Noir	שחור	Terre	אדמה	Ecouter	לשמע
Possible	אפשר	Il n'y a pas	אין	Il y a	יש
Géant	ענק	Petit	קטן	Grand	גדול
Agréable	נחמד	Mauvais	רע	Bon	טוב
Qui ?	מי	Pourquoi	למה	Où	איפה
Nouveau	חדש	Jeune	צעיר	Vite	מהר
Tête	ראש	Vieux	זקן	Ancien	עתיק
Dur	קשה	Oreilles	אזניים	Yeux	עינים
Long	ארוך	Peu	מעט	Beaucoup	הרבה
Ici	כאן	Là-bas	שם	Court	קצר

**RECAPITULATIF DES DATES / FETES JUIVES  
ET LEUR SIGNIFICATION**

	DATE	SENS	MITSVA	Fête ordonnée par :
ROCH HACHANA - ראש השנה	1 & 2 Tichri	Jour du jugement	Sonner le שופר	Torah
KIPPOUR - כיפור	10 Tichri	Jour du Pardon - Hachem pardonne les fautes	Jeûner	Torah
SOUCCOT - סוכות	15 Tichri	Le peuple juif était protégé dans le désert	סוכה	Torah
CHEMINI ATSERET - שמיני עצרת	22 Tichri	שמחת תורה (fin de la lecture de toute la Torah)	Danser avec la Torah	Torah
HANNOUKA - חנוכה	20 Kislev	Les grecs ont pillé le Beth Hamikdash	Allumer la חנוכה	Sages - חכמים
POURIM - פורים	14 Adar	Le peuple juif a été sauvé du décret Amman	4 מצוות : מגילה - משתה - משלוח מנות - מתנות לאביונים	Sages - חכמים
PESSAH - פסח	15 Nissan	Sortie d’Egypte - naissance du peuple juif	Raconter l’histoire - הגדה Manger la מצה	Torah
CHAVOUOT - שבועות	6 Sivan	Don de la Torah	Etudier la Torah	Torah

**JEÛNES**

JEÛNE DE GUÉDALIA	3 Tichri	Guedalia gouverneur du Royaume d’Israel a été assassiné
JEÛNE DU 10 TEVET	10 Tevet	Siège de Jerusalem
JEÛNE DU 17 TAMOUZ	17 Tamouz	Brèche dans les murailles - faute veau d’or
JEÛNE DU 9 AV	9 Av	Destruction Beth Hamikdash
JEÛNE DE ESTHER	13 Adar	Guerre avant Pourim

**AUTRES DATES IMPORTANTES :**

- ❖ Tou Bichevat (15 Chevat) - Nouvel an des arbres
- ❖ Lag Baomer (18 Iyar) - Hiloula Rabbi Chimon Bar Yohaï
- ❖ Yom Haatsmaout (5 Iyar) - Création de l’Etat d’Israël